

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 15 jours avant le début du séjour
- 50 % 5 jours avant le début du séjour
- 100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Ce séjour est éligible aux aides Vacaf.

A LA DÉCOUVERTE DES INDIENS

Séjour de l'accueil de loisirs
de Mesnil Roc'h

Du 22 au 26 Juillet pour les 6-8 ans
La ruée vers l'air à Guignen (35)



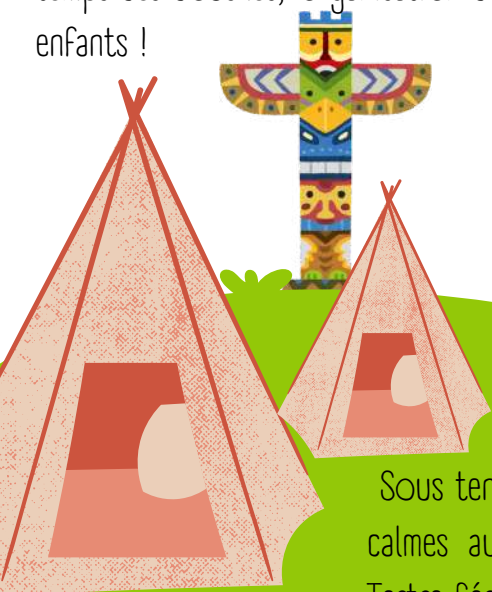
A LA DÉCOUVERTE DES INDIENS

Le projet pédagogique :

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Mesnil Roch. A travers ce séjour l'équipe d'animation poursuit les objectifs de développement de l'autonomie de l'enfant, d'éveil à la curiosité et d'accès à des vacances enrichissantes ! Le projet pédagogique du séjour est disponible sur demande auprès du directeur.

Les Activités :

3 séances de Poney, débutant ou confirmé à toi de choisir ! Mais aussi jeu de piste en forêt et veillée au coin du feu ! Une attention particulière est portée à la vie quotidienne (préparation des repas, temps des douches, organisation du séjours), elle est organisée avec les enfants !



L'hébergement :

Sous tentes pour dormir et tepee pour les temps calmes au centre équestre la ruée vers l'air, Le Tertre Gérard 35580, Guignen.

Equipe d'animation et transport:

Les enfants seront accompagnés dans cette aventure par Evan Coppalle référent du séjour et deux animateurs BAFA.

L'équipe vous accueillera à "la ruée vers l'air" le lundi 22 juillet à 9h30 et vous donne rendez vous le vendredi 26 juillet à 16h30 autour d'un goûter pour récupérer votre enfant. L'accueil de loisirs n'organise pas le transport jusqu'au site de séjour. Pensez au covoiturage avec d'autres familles !

Inscriptions/Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 16 enfants.

La date limite d'inscription est le 15 juin 2024.

QF < 400 €	QF : 401 € à 800 €	QF: 801 € à 1200 €	QF: 1201 € à 1600 €
86 €	135 €	150 €	215 €
QF: 1601 € à 2000 €	QF > 2000 €	Hors Commune	
239 €	264 €	430 €	

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :
Sarah JAMET : sarah.jamet@ufcv.fr / 07.57.49.18.55